

Mirande Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal de Mirande aura lieu le 11 Avril à 20 h 30, salle des conseils

AFFAIRES GENERALES

- Modification tableau des gestionnaires des Voies communales 2017
- Rapport annuel du SIDEAU – exercice 2016

FINANCES

- Budgets Primitifs 2017 – Commune, Régie Culturelle, Assainissement, Espace des Clarisses,
- Vote des tarifs 2017,
- Budget Principal – Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux d'arrosage du complexe sportif.

RESSOURCES HUMAINES

- Projet de convention de mise à disposition de personnel entre le CCAS de Mirande et la Mairie de Mirande, dans le cadre de la MSAP.,

URBANISME

- Projet d'adhésion service commun ADS créé par la Communauté de Communes «Cœur d'Astarac en Gascogne»

DECISIONS DU MAIRE prises sur délégation du Conseil Municipal conformément à l'article L 2122-22 du C.G.C.T. et article 29 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX conformément à l'article L2121-19 du C.G.C.T. et article 5 du règlement Intérieur du Conseil Municipal.